

2012/5079 - Attribution d'une subvention complémentaire d'équipement de 85 000 euros à la SCOP Maison de la danse, dans le cadre du développement du programme Numeridanse. Opération 08018706. Vote et affectation complémentaire de l'autorisation de programme 2009-1, programme 00005 - Approbation d'une convention d'application (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 10/12/2012, p. 2872)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de l'attribution d'une subvention complémentaire d'équipement à la Maison de la danse. Avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : L'intervention de Mme Reynaud est retirée ? D'accord. Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)